



# FICHE SIGNALÉTIQUE

Remplace la date du : 14 fév. 2022

Date de révision: 13 fév. 2023

Version: 2.0

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### Identificateur de produit

**Nom du produit de l'étiquette** Gel Break  
**Autres moyens d'identification**  
**Code(s) CUP** Non applicable  
**Code du produit** CS05  
**Synonymes** Aucun

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

**Utilisation recommandée** Décapant adhésif  
**Utilisations contre-indiquées** Suivez les instructions sur l'étiquette. Non recommandé pour toute autre utilisation que l'usage prévu.

### Renseignements sur le distributeur

<b>Adresse du fournisseur</b> Aramco Inc. 4282 South 590 West Salt Lake City, UT 84123 USA	<b>Adresse du fabricant</b> Aramco Inc. 4282 South 590 West Salt Lake City, UT 84123 USA
--	--

### Numéros de téléphone d'urgence

**Téléphone de l'entreprise** 1-800-658-5314  
**Téléphone d'urgence de l'entreprise** United States: 1-800-535-5053 (INFOTRAC – 24 hours, 7 days a week)  
International: 1-352-323-3500 (INFOTRAC – 24 hours, 7 days a week)  
**Numéro de téléphone en cas d'urgence** Poison Control 1-800-222-1222 (24 hour)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

#### **Statut réglementaire de l'OSHA**

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 3

### Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

#### VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Avertissement

**Mentions de danger****CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU**

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut provoquer une allergie cutanée

Liquide et vapeurs inflammables

**Aspect** liquide limpide**État physique** Liquide**Odeur** Orange**Conseils de prudence - Prévention**

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage antidéflagrant

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles

**Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

En cas d'incendie : Utiliser du CO<sub>2</sub>, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction

Recueillir le produit répandu

**Conseils de prudence - Entreposage**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**Dangers non classés ailleurs (DNCA)****Autres informations**

• Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

• Nocif pour les organismes aquatiques

• Éviter le rejet dans l'environnement

Dangers généraux

Tenir hors de portée des enfants

Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
D-Limonène	5989-27-5	40-60	*
Diethylene glycol monobutyl ether	112-34-5	30-40	*
2-(2-methoxypropoxy)propano	34590-94-8	7-13	*

Alcohols, C9-11, ethoxylated	68439-46-3	5-10	*
Méthoxy-1 Propanol-2	107-98-2	1-5	*

\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

## 4. PREMIERS SOINS

### Mesures de premiers soins pour les différentes voies d'exposition

<b>Conseils généraux</b>	Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement à grande eau. Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Laver immédiatement avec beaucoup d'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Aucune consultation médicale immédiate n'est requise.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Utilisez un écran pour le bouche-à-bouche (respiration artificielle). Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
<b>Protection pour les secouristes</b>	Utiliser un équipement de protection personnelle.

### Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

**Symptômes principaux**                      Aucun renseignement disponible.

### Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire

**Notes au médecin**                              Traiter en fonction des symptômes.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Agents extincteurs appropriés

Utilisation: Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Eau pulvérisée. Mousse résistant à l'alcool.

**Moyens d'extinction inappropriés**                      AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

### Dangers spécifiques du produit

En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les émanations. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Risque d'inflammation.

**Produits de combustion dangereux**                      Aucun renseignement disponible.

**Données sur les risques d'explosion**

<b>Sensibilité aux chocs</b>	Aucun.
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Aucun.

**Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome pour lutter contre un incendie, si nécessaire.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions personnelles** Utiliser un équipement de protection personnelle. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.

**Conseils pour les intervenants d'urgence** Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

**Précautions environnementales**

**Précautions environnementales** Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

**Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage**

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Utiliser un équipement de protection personnelle. Endiguer. Recouvrir le déversement liquide de sable, de terre ou autre matière absorbante non combustible. Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination. Nettoyer la surface contaminée à fond. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

**Précautions à prendre pour une manutention sans danger**

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection personnelle. Enlever et laver les vêtements contaminés avant reutilisation. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation aspirante appropriée. Pour éviter l'inflammation des vapeurs organiques par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la masse. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Prendre les mesures nécessaires pour éviter une décharge d'électricité statique (qui pourrait causer l'inflammation de vapeurs organiques).

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Mesures techniques/conditions d'entreposage** Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Conserver à l'écart de la chaleur.

**Matériel d'emballage**

Garder le produit dans le produit d'emballage est initialement vendu en.

**Produits incompatibles**

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Paramètres de contrôle****Directives relatives à l'exposition**

Ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particulières à une région.

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
2-(2-méthoxypropoxy)propano 34590-94-8	STEL: 150 ppm TWA: 100 ppm S*	TWA: 100 ppm TWA: 600 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 600 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 900 mg/m <sup>3</sup> (vacated) S* S*	IDLH: 600 ppm TWA: 100 ppm TWA: 600 mg/m <sup>3</sup> STEL: 150 ppm STEL: 900 mg/m <sup>3</sup>
Méthoxy-1 Propanol-2 107-98-2	STEL: 100 ppm TWA: 50 ppm	(vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 360 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 540 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 100 ppm TWA: 360 mg/m <sup>3</sup> STEL: 150 ppm STEL: 540 mg/m <sup>3</sup>
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol 112-34-5	TWA: 10 ppm inhalable fraction and vapor		

**Contrôles techniques appropriés****Mesures techniques**Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation.**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Lunettes de sécurité à protection intégrale. Écran facial.

**Protection de la peau et du corps**

Aucun équipement de protection particulier requis.

**Protection respiratoire**

En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

**Mesures d'hygiène**

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****Propriétés physiques et chimiques****État physique**

Liquide

**Aspect**

liquide limpide

**Couleur**

Aucun renseignement disponible

**Odeur**

Orange

**Seuil olfactif**

Aucun renseignement disponible

**Propriété****VALEURS****Remarques • Méthode****pH**

7.0 – 8.0

**Point de fusion**

Aucun renseignement disponible

**Point/intervalle d'ébullition**

&gt; 176 °C / 348 °F

**Point d'éclair**

54 °C / 135 °F

<b>taux d'évaporation</b>	Idem comme l'eau	= 1
<b>inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limite supérieure d'inflammabilité</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Densité de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Densité</b>	0.965	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Miscible dans l'eau	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Température de décomposition</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Viscosité, cinématique</b>	Aucun renseignement disponible	200 cps
<b>Viscosité, dynamique</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Propriétés explosives</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun renseignement disponible	

#### Autres informations

<b>Point de ramollissement</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse moléculaire</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucun renseignement disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

#### Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

#### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

**Polymérisation dangereuse**      Aucun dans des conditions normales de traitement.

#### Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

#### matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

#### Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Renseignements sur le produit

<b>Inhalation</b>	Peut être nocif par inhalation. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume.
<b>Contact avec les yeux</b>	Risque de lésions oculaires graves. Éviter le contact avec les yeux.

**Contact avec la peau** Irritant pour la peau. Éviter le contact avec la peau.

**Ingestion** Peut être nocif par ingestion.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Orange Terpenes 5989-27-5	= 4400 mg/kg ( Rat )	> 5 g/kg ( Rabbit )	
2-(2-methoxypropoxy)propano 34590-94-8	= 5230 mg/kg ( Rat )	= 9500 mg/kg ( Rabbit )	
ALCOHOLS, C9-11, ETHOXYLATED 68439-46-3	1400 mg/kg ( Rat )	>2 g/kg ( Rabbit )	
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol 112-34-5	= 5660 mg/kg ( Rat )	= 2700 mg/kg ( Rabbit )	

#### Informations sur les effets toxicologiques

**Symptômes** Aucun renseignement disponible.

#### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Aucun renseignement disponible.

**Affections oculaires/irritation** Aucun renseignement disponible.

**Sensibilisation** Aucun renseignement disponible.

**Mutagénicité sur les cellules** Aucun renseignement disponible.

**germinales**

**Cancérogénicité** Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène

Nom chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Orange Terpenes 5989-27-5	-	Group 3	-	X

*OSHA (Occupational Safety and Health Administration of the US Department of Labor)*

*X - Present*

*IARC: (International Agency for Research on Cancer)*

*Group 3 - Not Classifiable as to Carcinogenicity in Humans*

**Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.

**Toxicité pour le développement** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.

**Toxicité chronique** Un contact répété peut provoquer des réactions allergiques chez des personnes très sensibles. Évitez l'exposition répétée.

**Effets sur les organes cibles** Yeux, Système respiratoire, Peau, Système nerveux central.

**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible.

#### Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) >5000 mg/kg

ETAmél (cutané) >5000 mg/kg

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### écotoxicité

0.72 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques
Orange Terpenes 5989-27-5		0.619 - 0.796: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 35: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50	
2-(2-methoxypropoxy)propano 34590-94-8		10000: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	1919: 48 h Daphnia magna mg/L LC50

Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	100: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	1300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	100: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 2850: 24 h Daphnia magna mg/L EC50
---	--	--	--

**Persistence et dégradabilité**

Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
2-(2-methoxypropoxy)propano 34590-94-8	-0.064

**Autres effets nocifs**

Aucun renseignement disponible

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Traitement des déchets**

<b>Méthodes d'élimination</b>	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.
<b>Emballages contaminés</b>	Ne pas réutiliser des récipients vides.
<b>US EPA Waste Number</b>	D001

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
Orange Terpenes 5989-27-5	Toxic

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT**

<b>N° ID/ONU</b>	UN1993
<b>Nom officiel d'expédition</b>	Flammable liquids, n.o.s. (Contains: d-Limonene)
<b>Classe de danger</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Dispositions particulières</b>	B1, B52, IB3, T4, TP1, TP29
<b>Numéro du guide des mesures d'urgence</b>	129
<b>49CFR Quantité Limitée</b>	Pour les liquides inflammables dans le groupe d'emballage III et les liquides combustibles, les emballages intérieurs ne dépassent pas 5,0 L (1,3 gallons) de capacité nette, emballés dans un emballage extérieur solide.

**IMDG**

<b>N° ID/ONU</b>	UN1993
<b>Nom officiel d'expédition</b>	Flammable liquids, n.o.s. (Contains: d-Limonene)
<b>Classe de danger</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>EmS No.</b>	F-A, S-B

**IATA**

Non recommandé pour le transport par voie aérienne.

<b>N° ID/ONU</b>	
<b>Nom officiel d'expédition</b>	
<b>Classe de danger</b>	
<b>Groupe d'emballage</b>	
<b>Dispositions particulières</b>	

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

### Inventaires internationaux

**TSCA** Est conforme à (aux)  
**LIS/LES** Est conforme à (aux)

### Légende :

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)  
**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

### Règlements fédéraux aux États-Unis

#### SARA 313

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
2-(2-methoxypropoxy)propano - 34590-94-8	1.0

#### SARA 311/312 Catégories de dangers

<b>Danger aigu pour la santé</b>	Oui
<b>Danger chronique pour la santé</b>	Non
<b>Risque d'incendie</b>	Oui
<b>Danger de libération soudaine de pression</b>	Non
<b>Danger de réaction</b>	Non

#### Loi sur la protection de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

#### CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

### États-Unis - Réglementations des États

#### Proposition 65 de la Californie

Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, notamment l'acétaldéhyde et le 1,4-dioxane, qui sont connus dans l'État de Californie pour causer le cancer, et l'éthylène glycol et le méthanol, qui sont connus dans l'État de Californie pour causer des malformations congénitales ou d'autres atteinte à la reproduction. Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov)

#### Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvania
2-(2-methoxypropoxy)propano 34590-94-8	X	X	X

#### Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

**Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA** Non applicable

## 16. AUTRES INFORMATIONS

---

<b><u>NFPA</u></b>	risque pour la santé 2	inflammabilité 2	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques - <b>PROTECTION INDIVIDUELLE</b> X
<b><u>HMIS</u></b>	risque pour la santé 2	inflammabilité 2	danger physique 0	

**Préparée par** Aramsco  
Environmental Health & Safety  
**Date de révision** 13 fév. 2023

**Note de révision**

13 fév. 2023 – Mise à jour de l'avertissement Prop 65  
24 jan. 2017 – Aucun renseignement disponible  
08 août 2016 – Données sur le point d'ébullition ajoutées

**Avis de non-responsabilité**

**Le ( M ) SDS est destiné à fournir un bref résumé de nos connaissances et des directives concernant l'utilisation de ce matériau . Les informations contenues ont été compilés à partir de sources considérées par Bridgewater LLC pour être fiables et sont exacts au meilleur de la connaissance de la Société . Il ne est pas censé être un document exhaustif sur les réglementations à travers le monde de la communication des dangers.**

**Cette information est offerte de bonne foi . Chaque utilisateur de cette matière doivent évaluer les conditions d'utilisation et adopter les mécanismes de protection appropriés pour éviter l'exposition des employés , des dégâts matériels ou rejet dans l'environnement . Bridgewater LLC ne assume aucune responsabilité pour les blessures infligées au destinataire de tierces personnes , ou pour tout dommage à la propriété résultant d'une mauvaise utilisation du produit.**

**Fin de la fiche signalétique**